



بنك الإسكان  
BANQUE DE L'HABITAT

## AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N° C.A /D.G.I/02/2019

### TRAVAUX DE PEINTURE DU COMPLEXE EL M'GHIRA

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer une consultation Nationale pour les travaux de peinture du complexe Administratif sis à la zone industrielle El M'Ghira.

Les Soumissionnaires qui désirent participer à la présente consultation, doivent se présenter à la **Direction gestion de l'immobilier** de la Banque de l'Habitat : bureau N° 1142 - 11<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble **Siège sis 18 Avenue Mohamed V- 1080 Tunis**, munis de leurs cartes d'identité nationale et du cachet de l'entreprise représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la production d'un reçu attestant le versement en espèce de trente (30)Dinars non récupérables, au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'Avenue de Japon, 1073 Montplaisir.

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale et en recommandée ou par rapid-poste ou remises directement et contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central :18, Avenue du Mohamed V, 1080Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'**article 8** du cahier des Conditions de la consultation comme suit :

- Une enveloppe extérieure ne comportant que la mention suivante :

**« A NE PAS OUVRIR CONSULTATION N CA/DGI/02/2019 TRAVAUX DE PEINTURE DU COMPLEXE ADMINISTRATIF EL M'GHIRA. »**

Cette enveloppe extérieure doit renfermer sous peine de nullité :

1. Les pièces administratives désignées à l'**alinéa 8.1.3** de l'**article 8** du cahier des charges y compris la caution bancaire provisoire dont le montant est fixé à **Huit Cents (800) Dinars**.
2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre l'objet de la consultation, l'identité du soumissionnaire et la mention « Enveloppe A – Offre technique ». Elle doit contenir les pièces désignées à l'**alinéa 8.1.1** de l'**article 8** du cahier des charges .
3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant, outre l'objet de la consultation, l'identité du soumissionnaire et la mention « Enveloppe B – Offre financière ». Elle doit contenir les pièces désignées à l'**alinéa 8.1.2** de l'**article 8** du cahier des charges .

**Les copies scannées des documents demandés sous forme originale ou copies certifiées conformes aux originaux ne sont pas acceptées.**

La date limite de réception des offres est fixée au **20 Juin 2019 jusqu'à 16 heures**; date et heure limites fixées pour la réception des offres. La date consignée au cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi.

- Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.